Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $7.50
Six mois 3.75
Trois mois 1.85
Un mois ..... .65
Une semaine ..... .15
Pour l'Etranger—
Un an $12.15
Six mois 6.10
Trois mois 3.05
Un mois 1.05

Prix de l'Abonnement

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Trois mois ..... .75
Pour l'Etranger—
Un an $4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00

Prix de l'Abonnement

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $2.00
Six mois 1.00
Pour l'Etranger—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, portant les numéros municipaux 2712 et 2714 rue St-Claude, entre les rues St-Ferdinand et Port.

Third District Building Association vs. Mme Cecilia Vautrot, épouse de John S. Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,633 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'Ilet No. 366, borné par les rues St-Claude, St-Ferdinand, Rempart et Port, et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue St-Claude par une profondeur de cent pieds; les améliorations sur le dit lot comprenant une propriété portant les numéros municipaux 2712 et 2714 rue St-Claude.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antoine C. Babin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,323 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Noel A. Babin, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
TITCHE ET ROGERS, Avocats.
sept 14 18 23

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL

Départs de NEW YORK ..... BORDEAUX

LA TOURAINE ..... 25 septembre, 3 p. m.
ESPAGNE ..... 2 octobre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 9 octobre, 3 p. m.
CHICAGO ..... 16 octobre, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. GRUNA, AGENT GÉNÉRAL.
905 rue Decatur, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin des rues Toulouse et Dauphine, et portant les numeros municipaux 997 rue Toulouse et 001 Dauphine.

Jonas Schwab vs. Nicholas Gendusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,849 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, et mesurant trente-quatre (34') pieds, un (1") pouce et une (1''') ligne de face, plus ou moins, à la rue Dauphine, par une profondeur de soixante-et-un (61') pieds, dix (10") pouces et cinq (3''') lignes, plus ou moins, sur la rue Toulouse.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Termes et Conditions: 1o L'acquéreur paiera comptant le montant de la réclamation du demandeur, soit $3100.00 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 13 juin 1911 jusqu'à solde finale, sujet à un crédit de $735.00 avec 8 pour cent d'intérêt annuel du 18 juillet 1914, avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant dû au demandeur, et aussi la somme de $43.53 pour les taxes d'Etat et de ville payées par le demandeur avec intérêt du 8 juin 1915, et aussi les frais et débours du procès et les taxes (s'il y en a) dûs sur la dite propriété.

2o. L'acheteur devra assumer le payement d'un billet de $620.00, dû le 13 juin 1916, avec intérêt annuel de 8 pour cent du 13 juin 1911 jusqu'à payement final.

3o. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) comptant. Si toutefois, la propriété n'apportait pas un montant suffisant pour payer les sus-dites dettes, alors l'acquéreur devra

4o. Payer comptant les honoraires d'avocats, les frais et débours du procès et de la vente, le montant payé par le demandeur pour taxes avec intérêts comme pardevant dit, les taxes dûes (s'il y en a) sur la dite propriété, aussi bien que le pro rata résultant du produit net de la vente de la réclamation dûe au demandeur et assumer le payement d'un billet de $620.00 dû le 13 juin 1916 jusqu'à concurrence du pro-rata résultant du produit net de la vente.

LOUIS KNOP.
ShérifCivil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
sept 17 24—oct 18 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 143 et 145 rue Cherokee (dans l'Ilet des rues Esther, Ann et Miltaudon).

Dryades Building and Loan Association vs. Mme Susie Ray, épouse de James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,383 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y aeppartinant ou en quelque sorte en dérivant, située dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 30, borné par les rues Esther, Cherokee, Ann et Miltaudon; la dite portion de terre est désignée par le numéro deux, sur un plan fait par W. J. Seghers, député voyer de la ville, et annexé à un acte pardevant J. F. Walton, notaire, le 5 octobre 1912, et d'après le dit plan la dite portion de terre commence à une distance de cent douze pieds, huit pouces et six lignes du coin de la rue Esther, et mesure trente pieds de face à la rue Cherokee, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante pieds; et se compose de la moitié du lot B, plus près de la rue Ann, et est d'extrême portion à l'arrière des lots originaux Nos. 19 et 20, d'après un plan dressé par Wm. F. Forshey, en 1853.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HUGH S. SUTHON,
Avocat pour la demanderesse.
août 27 28—sept 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 185 et 187 rue Walnut, entre les rues Magazine et Water.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 113,420—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 10, borné par les rues Magazine (anciennement Foucher), Walnut et Water et la ligne supérieure du Parc Audubon; laquelle dite portion ou morceau de terre fait partie des lots désignés par les lettres A et B, d'après un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 28 septembre 1896, et mesure comme suit: commençant à un point à la rue Walnut cent quatre pieds de la rue Magazine il mesure cinquante-six pieds de face à la rue Walnut dans la direction de la rue Water, et à une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds, sept pouces et quatre lignes; de là il mesure quarante-deux pieds sur la ligne à l'arrière du côté de la rue Magazine, ensuite huit pieds du côté de la rue Walnut; puis quatorze pieds dans la direction de la rue Magazine, et de là, quatre-vingt-six pieds, sept pouces et quatre lignes à la rue Walnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Quatrième District, portant le numéro municipal 517 rue Première, entre les rues Soraparu et Rousseau.

Frank R. Twomey vs. Israel Ber Rau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,381 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. quatre-vingt-treize, de l'Ilet No. 46, borné par les rues Première, Soraparu, Rousseau et St-Thomas (anciennement Fulton), d'après un plan de H. Grant, voyer, daté le 2 février 1844, déposé parmi les archives de L. B. Henry, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première, par cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
sept 10 17 24—oct 1 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Septième District, portant le numéro municipal 8723 rue Poplar (dans l'Ilte des rues Eagle, Monroe et Jeannette).

Jackson Building and Loan Association vs. Albert Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,339 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 70 A, Carrollton, plan actuellement No. 175 sur le nouveau plan du Septième District, borné par les rues Eagle (anciennement Mary), Poplar (anciennement Cinquième), Monroe et Jeannette, le dit lot est désigné par le numéro six, et mesure trente pieds de face à la rue Poplar, par une profondeur de vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente passé devant J. Herman, ancien notaire, par Jno. Hoey à A. Wire.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour la demanderesse.
août 27—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 4 lots de terre, de valeur, dans le Troisième District, faisant face à la rue Baccich, au coin de la rue Carnot (dans l'Ilet de la rue Eastern et avenue Monroe).

Gus Constantinos Pellas vs. la Succession de John Reynaud; Mme Lena Riraud Reynaud, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés par les Nos. quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept et quarante-huit, dans l'Ilet No. 44, bornés par les rues Baccich, Eastern et Carnot et l'avenue Monroe. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds de face à la rue Baccich, et une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds; le lot No. 48 forme le coin des rues Baccich et Carnot; le tout tel qu'il est démontré par un plan d'arpentage et de subdivision de la propriété connue sous le nom de plantation Hopkins, plan tiré par Warren B. Reed, ingénieur, à date du 20 mars 1900, copie duquel est déposé à l'étude de F. J. Dreyfous, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
RICHARDSON & SOULE,
Avocats pour le demandeur.
août 20 21 27—sept 3 10 17 23

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Denegre Land Co., Inc., vs. Frederick W. Brown.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,148 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux Nos. 507-508 édifice Denegre, rue Carondelet, entre les rues Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 27 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un pupitre automatique, un cabinet de toilette, deux chaises, chaises à pivot, deux planches à dessiner, deux planches T à dessiner, un crachoir en cuivre, un colis d'express dont le contenu est inconnu, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de la Ville pour la Paroisse de Orléans.
DENEGRE, LEGEY & CHARLE,
Avocats pour le demandeur.
sept 13 20 27

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 7028 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,419 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Walnut, Water et Audubon, dans l'Ilet No. Onze de cette partie de la ville, anciennement nommé Greenville, le dit lot étant désigné par la lettre B, d'après un plan de L. H. Pilié, annexé à un acte de partage devant R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, d'après lequel le dit lot B mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Magazine par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; les améliorations sur le dit lot étant connues comme de numéro 7028 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 21—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété spacieuse de valeur.

Emanuel Lemle vs. Dugué & Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,187 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages qui y appartiennent, et qui en quoi que ce soit, en dépendent, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'entité des lots Quarante-Quatre et Quarante-Cinq, d'après un croquis ou plan par R. S. Benson, daté Nouvelle-Orléans, Une, 21 mai 1910, une copie d'un croquis privé de laquelle est paraphée pour identification avec un acte d'hypothèque devant Charles Schneidau, notaire, le 7 novembre 1911, est annexé au dit acte. Le dit lot No. 44 mesure vingt-six pieds, onze pouces et cinq lignes sur le chemin Gentilly, de là dans une direction nord-est le long du chemin Gentilly, une autre façade de soixante-et-un pieds, de là dans une direction nord, une profondeur de cinq cents quatre-vingt-seize pieds, deux pouces et trois lignes, de là, dans une direction nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds, un pouce et deux lignes, et de là, dans une direction sud, une distance de six cents soixante-sept pieds, un pouce et deux lignes, du point de départ. Le dit lot No. Quarante-Cinq mesure quatre-vingt-quatorze pieds, deux pouces et six lignes de face sur le chemin Gentilly, de là, dans une direction nord, quatre cents soixante-quinze pieds, sept pouces et quatre lignes, de là, dans une direction nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds, un pouce et deux lignes, de là, dans une direction sud, du point de départ, une distance de cinq cents soixante-trois pieds, sept pouces et une ligne, moins cette portion du dit lot No. 45 vendue par A. Dugué & Co., Inc., à la Milan Morgan Co., par acte devant P. M. Milner, notaire, le 6 juillet 1914, enregistré dans le livre 241, folio 419, des aliénations, par lequel une portion de terre a été transmise du dit lot No. 45, mesurant 94' 6" 2''' sur le chemin Gentilly, de là dans une direction nord 228' 9" 5''', de là, d'angles droits dans une direction ouest, 80' 11", de là dans une direction sud, 277' 1" 2''', du point de départ; le tout d'après le dit plan plus haut référé, référence duquel est faite pour une description exacte. La portion vendue à la Milam Morgan Co. est inscrite en rouge.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour le demandeur.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Swift & Co., Ltd., vs. G. E. Troseclair et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,331 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, devant la porte principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 22 septembre 1915, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt et réclamation du Dr. Gaston E. Troseclair dans le procès et jugement dans l'affaire du Dr. Gaston E. Troseclair vs. Ducote & Frederick et al., No. 67,510 du dossier de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CLAUDE L. JOHNSON,
Avocat pour la demanderesse.
sept 11 14 18 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Léonie Renard, veuve de George Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,422 — Division E — Attendu que Anna M. Mohan, résidante du comté de Los Angeles, Etat de Californie, s'est adressée à cette Cour en sa capacité de gardienne ou tutrice du mineur Théodore Charles Ramelli, résidant du comté de Los Angeles, Etat de Californie, afin d'obtenir l'autorisation de prendre possession des biens appartenant au dit mineur et de les enlever de l'Etat de la Louisiane;

Avis est donné par les présentes à qui de droit, de procéder dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, pour faire voir, lesquelles il ne serait pas dans l'intérêt de la requête de la dite gardienne en [illegible]

Par ordre de la Cour.
W. T. GARRY, Député-Greffier.
H. [illegible], Avocat.
[illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une spacieuse propriété de valeur, améliorée, du Premier District, portant le numéro municipal 1715 avenue Cleveland, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Crescent City Building and Homestead Association vs. les Héritiers de Mme Harriet Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,491 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en dépendant de quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 435 (anciennement No. 20), bornés par les rues Canal, avenue Cleveland, Claiborne et Derbigny, désignés par les Nos. 26, 27 et 28 du dit Ilet, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à l'avenue Cleveland, par une profondeur de cent six pieds sept pouces, entre lignes parallèles; les améliorations qui y appartiennent étant désignées par le numéro municipal 1715 avenue Cleveland.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
CARL C. FRIEDRICHS,
Avocat pour la demanderesse.
août 21 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Troisième District, portant le numéro municipal 2223 rue Nord Rempart, entre l'avenue des Champs-Elysées et la rue Marigny.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Julius C. Bergmann et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,386 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rempart, avenue Champs-Elysées, Marigny et St-Claude, mesurant vingt pieds de face à la rue Rempart, par une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2223 rue Nord Rempart.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. L. HUGHES et LEGIER & GLEASON,
Avocats pour la demanderesse.
août 27—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District, portant les numéros municipaux 7636 et 7638 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,418 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans de Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 11 de Greenville, borné par les rues Magazine, Chestnut (maintenant Audubon), Water et Walnut, désignés sur un plan fait par Pilié, annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers de Joseph Roger Damonte, d'après un acte passé par R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par les numéros huit et neuf et mesurant, chacun trente pieds de face à la rue Magazine par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frederick C. Webert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,168 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis G. Webert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
sept 11 15 20

Succession de Lawrence Armstead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,266 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, administrateur et créateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY et J. C. HENRIQUES, Avocats.
sept 14 18 23

ATHENEE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais. 1009 de la Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,
LIONEL C. DUREL.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York —	
Sterling, bankers, demand	4719@4719½
Francs, bankers, demand	581

Coton.

	Middling.
Galveston	10.60
Mobile	10.25
Savannah	10.25
Charleston	10⅛
Norfolk	10.25
Boston	10.80
Philadelphie	11.13
Memphis	10.25
Augusta	10.38
St. Louis	10¼
Houston	10.50
Little Rock	10.00
Dallas	10.20
Montgomery	10.13

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —

$5,000 City 4s	93¾
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	75¼
3 shares Hibernia Bank and Trust	320

A 1:45 p. m. —

$6,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	75¼

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	88	89
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	84¾	...
B'ham Ry., L. and P. Co. ref. ex. '6s	90	98½
Canal and Claiborne R. R. 6s	...	120
Edison El. Co. 1st mtg. 5s	99	100
Fort Worth P. and L. Co. 1st mtg.	94½	95
Houston L. and P. Co. 1995 1st mtg.	90	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	95	100
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	100	...
Little Rock Ry. and El. Co. 4s	97	98½
Memphis St. Ry. Co. 5s	85	...
Meridian L. and Ry. Co. 1st mtg. 5